

Recherches sociographiques



Jean-Pierre AUGUSTIN et Claude SORBETS (dirs), *Sites publics. Lieux communs. Aperçus sur l'aménagement de places et de parcs au Québec*

Annick Germain

Volume 41, Number 3, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057404ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057404ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Germain, A. (2000). Review of [Jean-Pierre AUGUSTIN et Claude SORBETS (dirs), *Sites publics. Lieux communs. Aperçus sur l'aménagement de places et de parcs au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 41(3), 592–594.
<https://doi.org/10.7202/057404ar>

Jean-Pierre AUGUSTIN et Claude SORBETS (dirs), *Sites publics. Lieux communs. Aperçus sur l'aménagement de places et de parcs au Québec*, Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2000, 231 p.

Ce petit volume, dirigé par deux professeurs responsables du Centre d'Études Canadiennes et Québécoises de Bordeaux, s'inscrit dans une série prolifique de colloques et d'ouvrages consacrés aux sociétés canadienne et québécoise et tout particulièrement aux territoires urbains. Le public visé va des élus aux usagers en passant par les urbanistes et les urbanologues, voire les urbanophiles. L'aménagement et l'appropriation des espaces publics à Montréal et à Québec, sans oublier Hull, sont au cœur de cette collection de textes français et québécois fort variés, combinant, selon les termes de l'épilogue écrit par Claude Sorbets, « une grande diversité d'objets, de points de vue et d'expériences de recherche, au demeurant d'inégale profondeur dans les enquêtes support » (p. 227). Cohabitent en effet dans cet ouvrage des analyses rigoureuses et fort bien documentées, et des exposés plutôt anecdotiques qui justifieraient le sens figuré du titre. Mais n'est-ce pas le lot de bien des colloques ?

L'introduction magistrale de Jean-Pierre Augustin situe la réflexion sur l'aménagement des lieux publics à la croisée des questionnements sur les formes de la ville qui se redéploie avec ce siècle. On voit bien comment l'espace public est partie prenante de cette redéfinition, comment notre rapport à la ville passe par les significations que nous accordons aux lieux publics. L'auteur présente à la fois les grands traits de la culture de l'espace public au Québec, souligne ses particularités et introduit les enjeux qui seront scrutés par chaque auteur, tantôt au chapitre de l'aménagement de ces espaces, tantôt à celui de leur appropriation.

Les places et monuments sont d'abord présentés comme des « révélateurs urbains » : s'y donnent à voir l'évolution socioéconomique de la ville (Marc CHOKO), celle de la place de l'Église dans la société (Raymond COURCY) ainsi que les ambiguïtés de la mémoire collective. Dans un texte original, Christian POIRIER analyse à travers les monuments et les plaques commémoratives dans la ville de Québec, le double travail de mémoire et d'oubli à l'œuvre dans ces pièces emblématiques, qui tour à tour rend compte de la continuité de l'identité collective au fil de l'histoire et de son « caractère incertain ». La quête d'identité est également au cœur de l'article de Luc NOPPEN, historien et partenaire pour l'occasion d'une équipe de concepteurs lauréats d'un concours pour « compléter » la fameuse Place-Royale de Québec (tant critiquée par Françoise CHOAY) à l'occasion de la restauration de deux maisons. Les concepteurs tirent leur épingle du jeu en transformant le lot en centre d'interprétation, faisant ainsi dialoguer le passé et le présent, les mythes et la réalité historique. On aurait aimé pouvoir visualiser ce projet, les discours des concepteurs n'ayant souvent pas grand-chose à voir avec la perception que les usagers auront de leur intervention.

Ces dernières années, la ville de Québec a beaucoup investi dans l'aménagement et le réaménagement de ses espaces publics. Tant la ville que la Commission de la Capitale nationale du Québec n'ont pas lésiné sur les moyens pour redorer l'image

de la capitale. Cependant François HULBERT rappelle fort opportunément les contresens dont, au Québec, est pour ainsi dire bourrée la terminologie en la matière ; une place étant généralement tout sauf une place (un ensemble résidentiel ou un centre commercial), pour ne prendre qu'un exemple. Il faudra un jour s'interroger sur ce curieux phénomène, s'agissant d'une société qui a fait de la défense du français un enjeu existentiel. Mais la critique principale au cœur du propos de François Hulbert est que les politiques urbaines procédant généralement de haut en bas (*top down*, pour utiliser un jargon courant), l'aménagement a plutôt suivi la voie autoritaire ces dernières années. Les revendications populaires ne semblent guère avoir fait le poids face aux gestes de prestige destinés à requalifier certains espaces dégradés. Guy MERCIER, quant à lui, offre une interprétation différente de cet affrontement ou du moins de son issue en analysant l'aménagement du Jardin Saint-Roch (*top down*) et de l'Îlot Fleuri, voisin et d'initiative populaire. L'urbanisme végétal prévalant dans ces deux lieux devenus notoires de la ville de Québec consacrerait à la fois l'échec d'une opération classique de rénovation urbaine et des revendications populaires qu'elle a suscitées, ainsi qu'une sorte de ralliement autour du « culte contemporain de la nature en ville ». Sur un registre voisin, Gilles SÉNÉCAL et Diane SAINT-LAURENT proposent une réflexion sur un « nouveau » type d'espace public : la friche végétale. Les perspectives environnementales inspirent une relecture de ces espaces jadis négativement connotés qui pourraient pourtant devenir des pièces majeures dans une politique des espaces libres en milieu urbain. Mais cette fois les représentations liées aux formes prises par la nature en ville sont divergentes ; les citoyens rompus aux pelouses impeccables assimilent les gestes de renaturalisation à de la négligence ou à un abandon insécurisant.

C'est de dialogue entre la nature et la culture qu'il est question dans l'article d'Hélène LAPERRIÈRE et de Florence PAULHIAC qui traitent elles aussi d'aménagement d'espaces publics inédits, destinés cette fois à la mobilité des cyclistes. La Route verte culturelle, la carte informative de Vélo Culture et d'autres exemples illustrent une nouvelle génération de concepts de mise en valeur des patrimoines urbains tant naturels que culturels par l'aménagement de réseaux cyclables ou tout simplement par la conception de parcours au service à la fois du sport et de la culture.

Les derniers textes de l'ouvrage explorent des espaces plus controversés à la frontière entre la morale et l'urbanisme, et qui interpellent les vertus socialisatrices des lieux publics : ceux des jeunes de la rue à Montréal et ceux des consommateurs d'alcool à Hull. Dans un texte dense et bien illustré, Michel PARAZELLI dénonce les dissonances entre ce que représentent les lieux de socialisation marginalisée pour les jeunes de la rue et les interventions urbanistiques de revitalisation de ces mêmes lieux. Quant à Marc BROSSEAU et André CELLARD, ils nous entraînent dans la *strip* de Hull, théâtre d'une cohabitation tendue entre une clientèle ontarienne de passage ravie d'échapper aux règles strictes en vigueur dans leur province et une population locale québécoise indignée de ces attitudes de défoulement excessif. Les auteurs nous montrent que la négociation d'un *modus vivendi* engage des effets de frontières pour le moins paradoxaux ; où être chez soi passe par l'effacement d'une frontière.

On le voit, les « sites publics et lieux communs » dont il est question dans ce livre, et dont le présent compte rendu ne donne qu'un échantillon, sont fort hétéroclites. Pour reprendre à nouveau les termes de l'épilogue de Claude Sorbets, « l'enjeu cognitif est, pour nous, de l'ordre de la cumulativité [...] des connaissances apportées par les uns et par les autres ». Mais pris séparément, et en dépit de quelques erreurs factuelles (exemples : Place Émilie Gamelin (et non Amélie) ; Montréal n'est pas la seule ville à jouir d'une « montagne » en son centre, que fait-on d'Edimbourg ?, etc.), plusieurs textes valent le détour. Et puis le sujet du livre en justifie déjà la lecture !

Annick GERMAIN

INRS-Urbanisation.

Philippe FAUCHER (dir.), *Grands projets et innovations technologiques au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 335 p.

« Cette étude a été menée comme un grand projet, elle en a l'ambition et les défauts. » C'est par cette phrase quelque peu exagérée, que débute le livre réunissant des études sur les choix techniques d'une gamme de grands projets canadiens qui ont été entrepris, presque tous réussis, au cours des années 1950-1990. Ce livre présente, discute et analyse sous divers aspects les grands projets qui ont marqué le développement économique et technologique du Canada récent. Certes, il n'y a rien de comparable aux plus grands projets américains et européens, telles la conquête spatiale, la construction de grands équipements scientifiques, la production d'appareils militaires dont les performances défient l'imagination. Toutefois, à l'échelle d'une moyenne puissance économique, le Canada a démarré et réalisé avec succès des projets de développement mettant en scène des innovations technologiques qui sont souvent loin d'être de pures adaptations d'inventions venues d'ailleurs aux conditions locales et particulières. Les projets examinés dans l'ouvrage sont au nombre de 79 (pas tous analysés dans le détail, bien entendu) dans les secteurs suivants : énergie, communications, aéronautique et défense, qui ont tous connu depuis la Guerre une poussée technologique formidable, du moins dans les applications de la science, quand ce n'est pas aussi dans les défis qu'ils ont posés à la science.

L'ouvrage se développe de deux manières. D'abord, un premier chapitre, rédigé par FAUCHER et FITZGIBBONS, expose la perspective théorique selon laquelle les expériences technologiques seront analysées. Il sera suivi d'une analyse plus statistique des caractéristiques fondamentales de 79 grands projets technologiques.

Le premier chapitre est précieux, car il situe bien la perspective propre au projet d'ensemble. Le point de vue privilégié repose sur l'analyse institutionnelle. En effet, pour les auteurs, les grands projets technologiques ne se développent qu'au sein d'un cadre institutionnel. Ce cadre est un des principaux facteurs, sinon le principal facteur, expliquant le succès ou l'échec de ce type de projet. Les grands projets technologiques, riches en production et en application d'innovations ne se